



**CONSEIL DE QUARTIER
PLÉNIÈRE
18 JANVIER 2022**

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de

Elu.e.s : Julien CONSALVI (Adjoint délégué à la Fabrique citoyenne, Démocratie locale et Politiques du partage), Olivier STERN (Adjoint délégué à la Relation usagers, au Numérique, aux Mobilités et à la ville cyclable), Yann LEROY (élu du quartier), Murielle BENSARD (élu du quartier).

Services de la Ville : Juliette CONSTANT (chargée de la gestion urbaine de proximité), Rogdy DERDER (responsable Antenne de secteur Blancs Vilains), Nicolas MALLIER (Chef du service Aménagement et Mobilité durable), Julien ROMAN (chargé de démocratie participative).

Conseil de quartier : Animation de la réunion : Florin GOUTAL

Et une trentaine d'habitants

Un document est projeté en séance.

En introduction, Florin GOUTAL annonce que le collectif d'animation du Conseil de quartier des Ruffins est heureux de pouvoir réaliser cette réunion plénière, même en visio-conférence, car il n'a pu en tenir depuis longtemps. Les thématiques abordées ont été identifiées par le collectif d'animation du Conseil de quartier, précisées dans un tableau qui a pu faire l'objet d'un retour des services de la Ville. Il s'agit donc, ce soir, de présenter et développer ces réponses puis de les commenter avec les élus et services municipaux.

1. Propreté, déchets verts

- Propreté des rues le long des terrains préemptés pour le tramway
-

Florin GOUTAL indique que de nombreux dépôts sauvages sont observés le long des terrains cités en objet. Le collectif réclame donc des surveillances plus régulières ainsi que d'éventuelles collectes plus fréquentes.

La réponse initiale de la Ville est la suivante :

- Pour les dépôts sauvages, tournées régulières sur les points noirs connus et dans les rues concernées. Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice à la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie, plusieurs réunions sont en cours pour revoir les circuits et fréquences.
- DPSTP (direction Sécurité) : Concernant les dépôts sauvages, la brigade propreté va y poursuivre ses passages (verbalisation lorsque l'auteur du dépôt est identifié) et ses actions de sensibilisation auprès des riverains. Réfléchir éventuellement au positionnement d'une caméra nomade si un point de dépôt récurrent est constaté.

Florin GOUTAL propose aux élus présents de compléter leur réponse.

Julien ROMAN relaie la réponse du service Propreté urbaine, qui confirme que des tournées régulières sont effectuées. Concernant plus précisément les points noirs, il signale l'arrivée d'une nouvelle directrice à la Direction de l'environnement et du cadre de vie qui devrait revoir la question des circuits et des fréquences des collectes précitées. Il confirme également que la Brigade de propreté poursuit ses passages et verbalise lorsqu'elle parvient à identifier les auteurs des dépôts. Elle procède également à des actions de sensibilisation,

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

une réflexion étant en cours quant au positionnement d'une éventuelle caméra nomade en fonction des lieux préférentiellement identifiés par les membres du Conseil de quartier.

Yann LEROY complète en indiquant qu'à la demande d'un riverain, la Ville est intervenue sur le parking de la piscine des Murs-à-Pêche situé de l'autre côté de la station BP, relativement à des dépôts sauvages, à des rodéos et à l'endommagement consécutif à ceux-ci de son mur mitoyen. Des portiques ont été installés à cet endroit, ainsi qu'une caméra temporaire fixée sur un candélabre. La Ville a également sécurisé les abords du mur et les passages de la police municipale ont été renforcés en vue d'intensifier la verbalisation des camions qui stationnent illégalement sur ce site, et celle des dépôts sauvages. Yann LEROY rappelle que ce dernier problème touche toutes les banlieues d'Île-de-France et que 90 % des déchets identifiés sont des matériaux de construction émanant généralement d'entreprises du bâtiment. Malheureusement, Est Ensemble manque cruellement de solutions de traitement des matières identifiées ce qui ne contribue pas à résorber ce problème de dépôts sauvages. Est Ensemble a néanmoins lancé un plan Déchetteries actuellement en fin de phase d'étude qui se matérialisera par la construction et le développement de plusieurs déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire.

Juliette CONSTANT insiste sur le fait que les zones situées le long du tramway sont essentiellement des zones confidentielles invitant à ces dépôts sauvages. Néanmoins, elle assure que ces points sont connus, signalés, et enregistrés, même lorsque les riverains n'ont pas le sentiment que les problèmes sont suivis. La Ville essaie d'équilibrer l'installation des caméras nomades sur l'ensemble du territoire.

Rogdy DERDER précise que le nombre de caméras disponibles est limité, et que la Ville s'attache à les faire tourner en fonction des demandes. Il ajoute que des caméras supplémentaires ont été commandées pour 2022.

Juliette CONSTANT indique que si ces caméras nomades sont efficaces en termes de dissuasion, les dépôts ne tardent pas à réapparaître dès lors que les caméras sont retirées.

Une riveraine signale de nombreux dépôts sauvages autour de la déchetterie. Elle craint en effet que les caméras ne soient pas suffisamment dissuasives et confirme que la situation est extrêmement pénible à vivre pour les riverains. Outre les déchets des entreprises, elle pointe ceux des particuliers qui n'hésitent pas à abandonner leurs ordures de toute sorte sur les trottoirs, notamment rue Émile Bouchor ou boulevard Théophile Sueur.

Une riveraine domiciliée rue des Ruffins fait état de très nombreux dépôts sauvages (jusqu'à deux fois par semaine) au pied de son immeuble sur le terre-plein situé entre la route et le trottoir. Outre l'aspect désagréable du phénomène, cela entrave les cheminements piétons. Or elle a constaté que ces dépôts émanaient régulièrement d'habitants de communes alentour.

Florin GOUTAL confirme en avoir été témoin, et propose la réalisation d'un arpentage avec Julien ROMAN de manière à trouver des solutions pour condamner ce terre-plein.

Une riveraine signale que, depuis cinq ans, elle sollicite régulièrement Est Ensemble pour leur signaler les dépôts récurrents situés entre la rue des Ruffins et la rue des Batteries. L'endroit est donc aussi régulièrement nettoyé qu'il est de nouveau souillé, le Maire s'étant pourtant engagé à positionner une caméra à cet endroit. Trois jours auparavant, elle a vu le service Propreté urbaine occupé à nettoyer le seuil de la grande maison située devant le lycée de Montreuil ; selon elle, son secteur est moins bien entretenu. Elle estime en outre que la verdure qu'il s'agit de planter un peu partout abîme les rues et soulève les pavés, d'autant plus lorsqu'elle n'est pas entretenue. Elle signale enfin l'existence d'un tout-à-l'égout à ciel ouvert qui passe désormais rue de la Côte du Nord. La riveraine déplore le fait que son interlocutrice à la Mairie lui ait conseillé de filmer la situation pour pouvoir solliciter le service communal d'Hygiène et de Sécurité (SCHS), au prétexte qu'elle-même n'était pas en capacité d'envoyer d'agents pour constater la situation.

En tant que service de proximité, Rogdy DERDER propose de se déplacer et de réaliser le petit reportage ou la saisie photo permettant de relater ce problème.

Florin GOUTAL prend note du signalement de manière à s'assurer que ces problèmes soient pris en charge par la Ville.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Selon un riverain, les habitants des logements collectifs de la rue Emile Bouchor ne vont pas à la déchetterie pour déposer leurs encombrés. Il propose d'aménager un espace de stockage desdits encombrants pour cet ensemble de logements.

Yann LEROY précise que cela relève de la compétence des bailleurs, gestionnaires de ces logements sociaux.

Florin GOUTAL en prend note également.

Le même riverain insiste sur les demandes récurrentes de nettoyage du marché ; selon lui, le concessionnaire n'assure pas correctement cette mission. Il invite les services municipaux à être plus exigeants avec le concessionnaire du marché.

S'agissant de la collecte du verre et des matières plastiques sur la rue des Ruffins, une riveraine indique que les collecteurs, trop peu nombreux et très souvent pleins, sont en outre situés sur un terre-plein en terre, non abrité. De ce fait, de nombreux déchets sont déposés à côté des collecteurs, dans la boue, et les conditions d'hygiène de la plateforme sont extrêmement discutables. Cela n'encourage pas les riverains à se montrer citoyens en triant leurs déchets correctement.

S'agissant du plan de développement des déchetteries, Julien BLUTEAU s'enquiert de la réception des déchets amiantés qui, aujourd'hui, ne peut avoir lieu qu'à 100 kilomètres de Montreuil.

Florin GOUTAL prend note de la question. Au vu de la quantité de points de vigilance à avoir concernant la propreté urbaine, il propose de les lister et de mettre en œuvre un plan d'action afférent au sein du collectif d'animation.

Juliette CONSTANT propose de procéder à un arpentage spécifique avec le Conseil de quartier sur ces nouveaux points, en lien avec les riverains et les services techniques de la Ville.

Florin GOUTAL indique que cet arpentage commun sera organisé dans le cadre du Conseil de quartier dont le collectif est joignable à l'adresse ca-cdq-ruffins@googlegroups.com.

Olivier STERN estime important de communiquer de nouveau sur les horaires de collecte des encombrants. Néanmoins, la Ville restera impuissante face à toutes les personnes qui viennent des alentours et se moquent complètement de l'endroit où elles déversent leurs ordures pourvu que ce ne soit pas devant chez elles.

- Ramassage des sacs de déchets verts uniquement dans certaines rues

Florin GOUTAL propose de poursuivre avec la question des déchets verts, certaines rues du quartier n'étant absolument pas desservies ce qui pose problème à un certain nombre d'habitants.

Les réponses apportées par la Ville sont les suivantes :

• Service Propreté urbaine : Pour les déchets verts, la crise sanitaire a retardé l'étude nécessaire à la révision des collectes. Ce sujet est en réexamen avec Est Ensemble, notamment dans le cadre du nouveau marché de collecte à lancer pour 2023.

=> la collecte des déchets verts pourrait connaître plusieurs évolutions que ce soit sur la fréquence, les zones de collecte ou le type de traitement plus local de ces déchets qui sont actuellement expédiés à près de 70km de Montreuil

Florin GOUTAL propose, suite à la révision du circuit, de tenter d'identifier les endroits toujours mal desservis sur lesquels des points de collecte pourraient être organisés.

Une riveraine s'enquiert de la possibilité d'une disponibilité permanente des sacs verts à l'Antenne le mercredi matin.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Rogdy DERDER le lui confirme, à la nuance près que le réapprovisionnement saisonnier de la Ville dépend lui d'Est Ensemble. Il craint que le stock ne s'épuise plus vite au printemps. Néanmoins, il en reste une certaine quantité disponible à l'Antenne.

La même riveraine tient à préciser que la matière sèche est à disposition rue Babeuf pour les composteurs.

2. Problèmes de circulation

- Demande de pacification autour de la station service TOTAL Access – Bd Théophile Sueur
-

Florin GOUTAL indique que les prix pratiqués dans cette station sont tellement bas qu'elle draine trop de monde. Or ce boulevard est déjà extrêmement fréquenté. Les bandes blanches sont régulièrement coupées par les usagers de la station ce qui, outre la dangerosité de la situation, occasionne des bouchons très conséquents. La situation est donc catastrophique pour les riverains, et risque de s'aggraver encore du fait que cette station demeure la seule dans les environs et que de nouveaux logements sont prévus dans le secteur.

Les solutions proposées par l'Antenne et le Service Gestion des Espaces publics (SGEP) sont les suivantes :

- Antenne : Une proposition de petits aménagements a été faite par le SGEP :
 - créer l'équivalent d'une voie d'accès
 - permettre une meilleure visibilité à la sortie de la station,
 - installer des balises de séparation entre les 2 (entrée et sortie)
- Suppression 2 places de stationnement. Un porte-à-porte va être réalisé (élus de quartier + GUP) ce mois-ci + un courrier distribué aux riverains
- Pas d'aménagements lourds en raison de budgets restreints, et de travaux en préparation sur les réseaux de chauffage en géothermie.
- NB : La Ville ne peut pas imposer à la station d'élever ses prix pour réduire l'affluence (limite sphère publique/sphère privée et liberté d'entreprendre).

Une riveraine, particulièrement impactée par la situation, souhaite des réponses impératives de la part de la Ville aux nombreuses questions émanant des réunions réalisées avec les habitants.

Juliette CONSTANT confirme que des réunions *ad hoc* ont eu lieu en février, mars et mai 2021. Elle rappelle que, techniquement, toutes les propositions avancées ne sont pas réalisables. La proposition actuellement retenue par le service Gestion des espaces publics en partenariat avec le Département, responsable de l'entretien de ce tronçon, consiste à créer une voie d'accès pour permettre aux véhicules d'attendre en toute sécurité et de fluidifier la circulation. Elle précise néanmoins que cet aménagement nécessitera la suppression de certaines places de stationnement. Dans la mesure où cette proposition de suppression de places de stationnement ne faisait pas forcément l'unanimité des riverains, leur avis a donc été requis et sera recueilli la semaine suivante. Elle rappelle néanmoins que plusieurs autres possibilités ont été étudiées, celle-ci ayant été retenue comme la plus réaliste.

Pour avoir vérifié sur internet que cette pratique était possible, Florin GOUTAL propose aux élus d'engager un dialogue avec Total. En effet, selon lui, le cœur du problème tient aux prix particulièrement bas pratiqués par cette station. Il s'interroge sur la pertinence d'implanter une station avec des prix aussi bas à un endroit non accessible alors que d'autres sites lui auraient semblé plus opportuns.

Outre les prix pratiqués, Olivier STERN imagine que l'afflux d'usagers vers cette station résulte sans doute aussi de la fermeture de la station Carrefour laquelle faisait partie des stations les plus attractives de Montreuil en termes de prix. Il précise que la Ville ne dispose d'aucune capacité d'intervention sur les prix, et qu'au vu de l'envolée actuelle des prix des carburants, il serait mal venu de sa part d'aller réclamer à Total d'augmenter ses tarifs. En revanche, il appuiera toutes les demandes de réaménagements de la voirie propre à améliorer la situation.

Florin GOUTAL insiste sur le fait que sa demande consiste en une relocalisation plus pertinente de cette station, et non en sa suppression.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Une riveraine, également très concernée par ce problème, considère que l'installation de balises de séparations pourrait résoudre une bonne partie du problème, et notamment celui du franchissement de la ligne blanche, sans attendre une énième réunion.

Yann LEROY rappelle que le boulevard concerné ne relève pas d'une compétence municipale sur toute sa longueur, sa partie principale incombant au Département avec lequel il a parfois été compliqué de communiquer à cet égard. S'agissant des balises, il confirme qu'elles seront installées, mais signale que des problèmes sont survenus relativement au fait qu'elles ne doivent pas obérer le croisement et les manœuvres des bus. Il a donc fallu prévoir des balises mobiles. Suite à certaines questions intervenues dans le *chat*, il précise que la station n'est pas fermée, mais qu'elle est en travaux pour curetage des cuves. Il signale également que cette station est franchisée, et ne dépend donc pas directement du Groupe, et qu'aucune plainte des services de secours, de la RATP ou de la gendarmerie n'est intervenue à son égard, ce qui ne plaide pas en faveur d'une sollicitation du Groupe Total à déplacer sa station. Il rappelle également qu'autrefois, trois stations cernaient le boulevard, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui avec la fermeture prochaine de la station BP pour permettre le passage du tramway, et explique en partie l'affluence d'usagers sur la station Total Access.

- Demande de ralentissement Rue Pierre Curie et Rue de la Patte-d'oie

Florin GOUTAL signale un problème de circulation assez localisé à cet endroit, la problématique observée étant très probablement liée à la topographie des lieux.

Un riverain domicilié dans le secteur précise que la rue de la Patte-d'oie est une longue ligne droite si bien que les véhicules y roulent à pleine vitesse. Les riverains, en lien avec le Conseil de quartier, souhaiteraient donc que la Ville intervienne pour installer dans cette rue un certain nombre de dispositifs propres à ralentir la circulation.

La réponse de la Ville est la suivante :

DPSTP : La Police municipale va y mener ponctuellement des opérations de contrôle de vitesse et de prévention routière. Les ASVP sont aussi sensibilisés pour accentuer leurs passages dans le secteur et limiter le stationnement gênant.

Antenne et SGEP : Un décret de 1994 interdit d'installer des ralentisseurs lorsque la pente est supérieure ou égale à 4 %. D'après le SGEP, c'est le cas dans cette rue. Il a été implanté de la signalisation verticale (panneau 30km/h + marquage 30 au sol). Au carrefour Patte de d'oie/ Curie, conformément au Code de la route, c'est la règle de la priorité à droite qui s'impose et le marquage au sol (ligne de rive) est conforme à cette règle.

Florin GOUTAL indique qu'au vu des réponses de la Ville, il lui semble que l'installation de tels dispositifs n'est pas aussi évidente à mettre en place qu'il n'y paraît au premier abord.

Olivier STERN confirme la linéarité de la rue de la Patte-d'oie ainsi qu'une largeur de chaussée probablement supérieure aux besoins réels en termes de flux de circulation tandis que les trottoirs eux, apparaissent finalement comme relativement étroits. La Ville propose donc de jouer sur le stationnement, ce qui permettrait à la fois de libérer de l'espace Trottoirs et de réduire la largeur de la chaussée ce qui, selon lui, aurait un impact beaucoup plus probant que l'installation de ralentisseurs d'autant plus que, sur une rue présentant une pente de 4 % comme c'est le cas ici, l'installation de ralentisseurs est proscrite par la réglementation.

Le riverain confirme la véracité de cette dernière remarque et en prend acte. Si l'intention des riverains n'est pas de recourir à des méthodes coercitives, il précise néanmoins que si l'installation de radars est la seule solution envisageable, ils s'y plieront.

Olivier STERN n'envisage pas la mise en place de radars. Selon lui, la solution la plus efficace reste vraiment la modification du profil de voie, qui est aussi la solution la plus chère. Peut-être suffirait-il de redessiner l'emplacement du stationnement. Il propose donc que les services de la Ville examinent ce qu'il est possible de faire en plusieurs points de cette rue pour en casser la vitesse.

Nicolas MALLIER précise que cette rue a été identifiée au sein d'un projet déposé ces dernières semaines dans le cadre du budget participatif. Les réflexions à cet égard ont donc débuté, même s'il est probable que les montants requis excèdent ceux du budget participatif.

Une riveraine indique que, dans la rue Pierre Curie, un panneau indique la vitesse à laquelle roulent les automobilistes. Selon elle, cette méthode de mise en garde est plutôt efficace. Elle propose de faire de même rue de la Patte d'oie.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Nicolas MALLIER précise que la rue est récemment passée en zone 30, et que ce dispositif y a d'ores et déjà été installé.

Un riverain signale que la vitesse est également très excessive rue des Ruffins dès la fin d'après-midi jusque tard dans la soirée. Un ralentisseur carré a été installé au niveau du numéro 100, système qu'il juge inefficace en ce qu'il ne contraint aucunement les véhicules à ralentir pour les franchir. En outre, il déplore que ce ralentisseur ait été positionné après un passage piéton. Il craint qu'un drame ne survienne à cet endroit à l'encontre des enfants de la cité d'en face.

Florin GOUTAL en prend note.

Une riveraine invite à ne pas oublier que la rue des Ruffins est également très fréquentée par les transports en commun qui limitent le champ des ralentisseurs. Elle en appelle à la citoyenneté pour un plus grand respect des limitations de vitesse, et estime que ce quartier devrait même passer en zone 20 pour pallier l'inconscience des automobilistes.

Une autre riveraine, domiciliée rue de Batteries, à proximité de la rue des Ruffins, insiste sur le fait que les bus sont les premiers à ne pas respecter les limitations de vitesse. Elle invite la Municipalité à envisager très rapidement une solution autre qu'un simple appel à la citoyenneté, totalement vain selon elle.

Juliette CONSTANT complète ces propos en indiquant que le SGEP (Service de Gestion des Espaces Publics) a été missionné pour étudier la mise en place de ralentisseurs adaptés aux transports en commun sur la portion de la rue des Ruffins située entre la rue de la Patte-d'oie et la place de la Paix.

Florin GOUTAL confirme que ce sujet sera suivi de près en 2022 par le Conseil de quartier.

Un riverain estime qu'il conviendra d'étendre le périmètre indiqué par Juliette CONSTANT puisque les automobilistes roulent à une vitesse démesurée y compris après le virage situé après la place de la Paix.

Florin GOUTAL en conclut que le phénomène signalé rue de la Patte-d'oie est finalement bien plus général que cela, et qu'un travail important devra être effectué en ce sens.

Une riveraine indique que le bas de la rue des Ruffins vibre suite aux nombreuses réfections dont elle a fait l'objet. Elle rappelle avoir proposé, lorsque le tramway arrivera dans le quartier, de créer une voie uniquement réservée aux riverains.

Florin GOUTAL confirme que cette proposition pourrait être reprise au sein du collectif d'animation et pourrait faire l'objet de l'une des thématiques d'une prochaine réunion plénière.

Rogdy DERDER précise qu'en cas de concertation, il conviendra que les riverains de la rue de la Paix y participent. Selon lui, il n'est pas possible de privatiser toutes les portions de rue qui posent problème au risque de les déporter sur d'autres voies de circulation.

Olivier STERN confirme qu'il n'y aura pas de modification du plan de circulation riverains contre riverains.

C'est la raison pour laquelle, selon Florin GOUTAL, il est important que ces propositions murissent et se construisent au sein du Collectif.

Olivier STERN tient à rappeler qu'il existe une orientation politique municipale consistant à travailler sur le plan de circulation à l'échelle de la Ville entière. Une fois le calendrier de mise en œuvre précisé, la Ville se mettra à disposition du Conseil de quartier pour entamer les travaux préparatoires à des modifications du plan.

- Vitesse excessive dans le secteur Nungesser, Eugène Pottier, Bouchor

Florin GOUTAL fait état d'une problématique importante située sur ce que les habitants appellent communément le « circuit Nungesser » en lien avec le plan de circulation dont chaque quartier a besoin. Dans la mesure où le boulevard est complètement saturé par la station Total, les automobilistes empruntent les rues parallèles qu'ils remontent à pleine vitesse. Il aimerait donc que la Municipalité travaille sur ce sujet en 2022.

Les réponses apportées par la Municipalité sont les suivantes :

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

- DPSTP : La Police municipale va y mener ponctuellement des opérations de contrôle de vitesse et de prévention routière.
- Il est aussi prévu l'installation d'un radar de vitesse, boulevard Théophile Sueur au niveau de l'ancienne station service se trouvant face au parc Montreau (démarrage prochain des travaux d'installation). Ce radar sera utilisé pour le contrôle de la vitesse de circulation (dans les deux sens de circulation) mais également celui du franchissement de feu rouge. Il devrait disposer également de la fonctionnalité d'identification du type de véhicule en infraction en distinguant les véhicules légers des poids-lourds.

Le SGEP a matérialisé le marquage au sol du stationnement dans la rue Nungesser entre rue Coli et la rue Beranger. Dans ce quartier, il y a des zones 30 et des zones de rencontre (20Km/h).

- Autres aménagements récents dans le quartier
-

Les réponses de la Ville sont les suivantes :

SGEP : Un projet d'étude est en cours par le SAMD pour la modification du sens de circulation de la rue Nouvelle France entre la portion rue Pierre de Montreuil et la rue de Rosny.

Djamel Leghmizi et SGEP: Etat des routes amélioré fin 2021 sur le secteur rue de la Côte du Nord, rue des Ruffins vers Fontenay : signalisation au sol, radars pédagogiques devant le lycée Politzer et rue des Ruffins. Devis en attente de validation pour 3 ralentisseurs en enrobé sur la rue des Ruffins entre la rue de la Patte d'oie et la rue de la Paix.

Djamel Leghmizi: Consultation en cours des riverains des rues de la Tranchée et Juliette Dodu pour passage en sens unique de ces 2 rues. Et éventuellement pose de ralentisseurs.

Olivier STERN précise que plusieurs temporalités auront cours dont l'ouverture de la rue Saint-Antoine qui posera également des problématiques de sens de circulation puisqu'une traversée de celle-ci sera désormais possible. L'arrivée du boulevard paysager aura également un impact important sur les circulations. Il conviendra donc d'alimenter cette réflexion à l'aune de la livraison du boulevard qui sera effective avant celle du tramway. À plus court terme, une modification nécessitant la concertation du Conseil de quartier dans les jours à venir interviendra sur la rue de la Nouvelle France qui donne sur la rue de Rosny. De nombreux camions de la société SBR empruntaient jusqu'alors cette portion de la rue. La Municipalité a donc travaillé, en collaboration avec la société, à l'ouverture d'un accès par la rue de Rosny de manière à y faire passer les camions qui, en plus d'entraîner des nuisances sonores dans la rue, dégradent également la voirie. Lesdits camions n'emprunteront donc désormais plus la rue Saint-Antoine, et la rue de la Nouvelle France devrait passer à sens unique.

S'agissant de la rue Saint-Antoine, une riveraine éprouve des difficultés à entendre que la rue sera praticable dans la mesure où cela fait de nombreuses années qu'elle est dévastée. Elle émet des doutes sur l'issue prochaine de cette situation devenue pérenne.

Olivier STERN précise que cette rue qui, aujourd'hui, s'interrompt au niveau de l'ancienne autoroute deviendra continue à la livraison du boulevard. Elle se situe dans le périmètre d'intervention de ce boulevard urbain. Se pose la question de son sens de circulation, la Ville ayant déjà intégré dans son programme pluriannuel d'investissement la réfection de la rue Saint-Antoine. Cette réfection sera très conséquente puisque le budget afférent s'élève à environ 3,5 millions d'euros en raison de travaux concomitants sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Une riveraine indique qu'à l'heure actuelle, à partir de la rue de Rosny, les automobilistes entrent dans la rue de la Nouvelle France avant de pénétrer sur la rue Saint-Antoine en très mauvais état. Ils arrivent ensuite dans la rue où se trouve la parcelle « Fruits défendus », laquelle est également considérablement dégradée par le passage des camions. Par la suite, les voitures empruntent la rue Eugène Pottier pour arriver par la rue Émile Bouchor et éviter la station.

Rogdy DERDER confie que c'est en effet le circuit qu'il emprunte pour éviter le boulevard.

Florin GOUTAL retient la proposition de travail d'Olivier STERN.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Via l'antenne, Olivier STERN propose de faire parvenir au Conseil de quartier l'échéance du projet de changement du sens de circulation ainsi que l'impact que cela aura sur les autres circulations à l'échelle du quartier.

- Pistes cyclables

Florin GOUTAL signale que les changements opérés pendant la période COVID pour le bienfait des cyclistes ont notamment entraîné un important retard d'accès au Bas-Montreuil depuis le Haut-Montreuil puisqu'il faut désormais compter 20 à 30 minutes de plus qu'auparavant pour y accéder, que ce soit en voiture ou en bus. Si ces pistes cyclables ont été mises en place très rapidement, il pointe un manque flagrant d'information des riverains et de visibilité des habitants sur le projet et sur ce qui pourrait être mis en place pour améliorer ne serait-ce que la circulation des bus.

La réponse de la Municipalité est la suivante :

Prochaine étape : il est envisagé une réunion de la Coordination des Conseils de quartier avec l'adjoint aux mobilités, pour une vue à l'échelle de toute la ville.

Julien ROMAN précise que la Coordination des Conseils de quartier est une instance regroupant un à deux membres de chacun des 14 collectifs d'animation des Conseils de quartier de Montreuil. Cette instance se réunit tous les trimestres. Lors de la dernière session qui s'est déroulée en décembre 2021, cette question soulevée par de très nombreux Conseils de quartier a en effet été abordée. Il a donc été décidé de proposer à Olivier STERN et à Nicolas MALLIER de participer à une prochaine Coordination des Conseils de quartier pour envisager cette question de manière globale plutôt que de manière distincte auprès de chaque Conseil de quartier.

Olivier STERN indique qu'au-delà de la réunion de bilan sur les pistes transitoires du 8 février 2021 dont le lien est <https://www.montreuil.fr/bilan-pistes-transitoires>, l'impact est légèrement différent qu'il s'agisse du bus 115 qui remonte de Wilson ou du bus 127 qui est bloqué plus en amont. Il mentionne l'engagement prochain par le Département d'un projet de réaménagement soutenu par la Ville de façade à façade. Il ajoute que la Ville a obtenu de la part du Département la mise en place d'une ligne de bus en site propre, c'est-à-dire véritablement séparée du trafic automobile et de la piste cyclable dans le sens Fontenay-Croix de Chateau. Le Département organisera une réunion de présentation du projet le 24 janvier 2022. Olivier STERN ajoute que le lien de connexion à cette présentation sera communiqué aux Conseils de quartier. Cette première réunion sera suivie d'une seconde qui permettra aux habitants d'être concertés sur de petits aménagements de places situées au croisement de la rue Rapatel et de l'avenue Gabriel Péri ainsi que sur le maintien ou non de certaines places de stationnement. À très court terme, la Ville travaille, en lien avec son bureau d'études, à l'amélioration de la temporisation des feux, étant précisé que le gros du travail consistera dans l'aménagement d'une voie dédiée aux transports en commun. Ces travaux s'étaleront sur huit mois à compter de septembre 2022.

Une riveraine regrette que des pistes cyclables aient été installées et que, dans le même temps, dans le secteur des Ruffins, aucun Vélib n'ait été mis à disposition des habitants, d'autant plus que les pistes cyclables ralentissent le passage des bus. Il devient très difficile pour eux de se rendre en centre-ville. Elle sollicite la mise à disposition de Vélib dans le quartier sans qu'il soit besoin d'aller jusqu'au cimetière ou jusqu'à la commune de Rosny. Cela permettra en outre de fluidifier la circulation automobile. Cette riveraine a le sentiment que le quartier des Ruffins a tout bonnement été abandonné.

Via le chat, Olivier STERN communique le lien suivant identifiant les stations de Vélib : https://data.montreuil.fr/explore/dataset/velib-disponibilite-temps-reel/map/?disjunctive.name&disjunctive.is_installed&disjunctive.is_renting&disjunctive.is_returning&disjunctive.nom_arrondissement_communes&basemap=mapbox.streets&location=15,48.86412,2.4707

Rogdy DERDER indique que cette problématique avait déjà été indiquée à Tania ASSOULINE quand elle était en charge de la Démocratie Participative. Il avait en effet été évoqué la nécessité pour le quartier des Ruffins d'être équipé de Vélib' à assistance électrique afin de pouvoir rejoindre les équipements structurants. En termes d'éducation future, dans la mesure où certains projets structurants vont rendre attractive cette polarité sur les Ruffins, il sera indispensable de doter le quartier de moyens de transition de ce type pour rejoindre ces projets structurants.

Florin GOUTAL s'engage à ce que le Conseil suive ces problématiques en 2022 en complément de la question des pistes cyclables.

3. Sécurité des écoles/maternelles

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

- Améliorer les abords et la sécurité autour de l'école Paul Lafargue
-

Florin GOUTAL insiste sur le fait que certains aménagements sont importants, voire nécessaires, autour des écoles.

Une riveraine rappelle que la Ville est déjà fort bien informée de tous les problèmes de sécurité sanitaire et sécuritaire de Paul Lafargue dont elle s'apprête à témoigner dans la mesure où de nombreux courriers lui ont été adressés de la part des parents délégués. L'une des demandes essentielles de l'année 2021 consistait à obtenir les services d'un agent de traverse, cette école étant la seule qui n'en bénéficiait pas jusque-là (rue de la Côte du Nord). Après des échanges parfois un peu vifs, la mise à disposition de cet agent de traverse a finalement été accordée à cette école en octobre 2021. Malheureusement, cet agent ne peut pas officier à l'endroit même où se situe l'école au motif que des camions ainsi que les voitures du garage et d'une autre propriété sont trop mal garés pour permettre aux usagers d'accéder au passage piéton de l'établissement. L'agent de passage se positionne donc en bas de la rue de la Côte du Nord où se situe un second passage piéton qui, quant à lui, débouche sur une canalisation sauvage qui déborde sur le trottoir. Les enfants sont donc contraints de passer sur la route pour pouvoir accéder à l'école. Personne ne s'explique pourquoi cette situation est aussi ignorée par la Ville. Elle ajoute qu'au niveau de l'école maternelle, de nombreux travaux pourtant promis depuis des années n'ont jamais été engagés : le grillage de la cour de récréation est cassé et présente une dangerosité certaine pour les enfants, ce qui a été constaté par des élus en juin 2021. Le toit de l'école n'est plus étanche ce qui crée des fuites d'eau dans certaines salles de classe. Elle invite donc les élus à examiner les courriers qui leur ont été adressés ainsi que la pétition remise au Maire en mains propres.

Florin GOUTAL invite les élus à s'exprimer sur ces problèmes, la réponse de la Ville lui semblant largement insuffisante en termes d'intervention :

- DPSTP : la traversée rue de la Côte du Nord est sécurisée par la présence d'un agent de Ladomifa (depuis le mois d'octobre 21). Ce point école vient donc en renfort de celui déjà en place rue Jules Guesde.
 - Antenne : Trajet de l'école et véhicules sur trottoirs : des bornes anti-stationnement ont été installées par le SGEP avant l'été 2021 pour redéfinir les places de stationnement autorisées afin de rendre le trottoir aux piétons. Certains espaces restent néanmoins accessibles, si les voitures s'y stationnent aux horaires d'entrée et de sortie d'école, peut-être est-il possible de mener une action au sein des parents d'élèves pour responsabiliser chacun ?
-

Florin GOUTAL évoque également le problème d'écoulement des eaux usées sur le chemin des écoliers.

Juliette CONSTANT indique que l'écoulement a changé de côté, et rappelle que le terrain sur lequel il se situe appartient au Département. Les personnes qui l'occupent actuellement sont en cours de procédure de relocalisation dans le cadre de l'avancement du tramway. Le problème en question est très régulièrement signalé au Département qui intervient auprès des familles. Juliette CONSTANT précise que les riverains sont également autorisés à faire appel au Service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS).

Nicolas MALLIER propose d'aller constater ces problèmes sur place, car ils ne lui ont pas été remontés. Il propose également de se rapprocher du Service Gestion des Espaces Publics pour faire un point de situation.

La même riveraine le remercie de l'intérêt qu'il porte au problème.

Une autre riveraine insiste sur le fait que le Maire est déjà informé, qu'il s'est rendu sur place à deux reprises, mais que le problème persiste.

Florin GOUTAL propose de suivre l'ensemble de ces problématiques dans le cadre du collectif d'animation.

Un riverain comprend que chaque strate territoriale exerce ses propres compétences. Il s'enquiert néanmoins du niveau d'aide que les élus municipaux peuvent apporter sur ce genre de problématiques.

Florin GOUTAL insiste sur le fait que Nicolas MALLIER a proposé de se saisir du sujet et que celui-ci sera suivi de près par le Collectif.

Rogdy DERDER rappelle que le Département, qui est ici l'institution compétente, s'est rendu sur la parcelle et a rencontré les familles pour expliquer les nuisances causées. Selon lui, la dernière solution reste d'envisager des sanctions.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

- Améliorer les abords et la sécurité autour de l'école Romain Rolland
-

Florin GOUTAL indique qu'une seconde école nécessite l'attention des élus, à savoir l'école Romain Rolland. L'accès principal par la route à l'école pose problème en raison d'une circulation trop importante, l'idée étant donc de rentrer par le parc pour pouvoir désengorger la sortie des classes.

Olivier STERN indique qu'il mène, avec l'adjointe en charge de l'Education, un plan de sécurisation des abords des écoles. Il invite Nicolas MALLIER à avoir un regard particulier sur l'école Romain Rolland dans ce cadre. Il rappelle que le plan de sectorisation des établissements scolaires a également pour objectif de prendre en compte le cheminement des enfants sur les trajets et de réduire le nombre de traversées, le principe consistant également à limiter au maximum les accès en voiture pour se rendre aux écoles. Toutefois les parents sont encore nombreux à adopter cette solution de facilité. La Ville prend note de l'ensemble de ces remarques et s'engage à les intégrer dans le cadre du travail qu'elle mène actuellement sur l'ensemble des écoles de la Ville.

Juliette CONSTANT indique qu'il s'agit surtout de points de vigilance qui devront être pris en compte si une étude devait être menée par la suite de manière à ne pas déplacer les problèmes sur une rue limitrophe.

Florin GOUTAL souhaite avoir l'assurance du fait que ces problématiques seront prises en compte, car toutes ces problématiques entraînent de véritables difficultés de circulation pour les piétons.

Olivier STERN confirme que les services ont bien pris note de l'ensemble des éléments susmentionnés.

En s'excusant de devoir quitter la réunion, Yann LEROY tient à remercier les organisateurs de ce Conseil de quartier dont il estime que l'instance est extrêmement importante, et s'engage de son côté à suivre l'ensemble des questions relatives aux bâtiments et à en faire le retour le plus rapide possible aux membres du Conseil de quartier.

4. Budget participatif - Saison 3.

Julien ROMAN rappelle que la période de dépôts des projets a pris fin le 17 janvier à minuit, avec 240 projets ayant été déposés. Il indique que le budget participatif représente une enveloppe de 3 millions d'euros dédiée à des projets proposés par les habitants, instruits par les services puis votés par les habitants. Les projets recueillant le plus de votes en juin 2022 sont ensuite mis en œuvre par la Ville. Cela représente, pour chaque quartier, 182 000 euros d'investissement qui se répartissent entre les projets élus.

Les projets déposés sur le quartier Ruffins-Sueur, qui font beaucoup écho aux sujets évoqués lors de la présente séance, sont les suivants :

- Radars pédagogiques Bd Th. Sueur
- Limiter la vitesse rue de la Patte d'Oie
- Valoriser la liaison piétonne Ruffins / Murs à Pêches
- Rénovation gymnase D. Renault, intérieur et extérieur
- Aménagement d'une aire de jeux (résidence OPHM Les Ruffins)
- Mise en valeur de l'entrée historique du parc Montreau (rue P. de Béranger)
- Améliorer la qualité du marché des Ruffins : propreté, bio, circuits courts

Julien ROMAN précise que ces éléments sont consultables sur le site « jeparticipe.montreuil.fr » qui regroupe l'ensemble des démarches participatives de la Ville. Les services instruiront l'ensemble des projets déposés jusqu'en avril 2022. Ils recontacteront les porteurs de projet afin de leur demander parfois quelques précisions. Les projets éligibles seront soumis au vote en juin 2022 ; les projets élus seront ensuite réalisés.

Florin GOUTAL conclut en indiquant que de nombreux nouveaux sujets ont émergé de cette réunion ce qui fournira au Collectif d'animation une base de travail intéressante pour l'année à venir.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

5. Enquête publique Prolongement Métro L1

Florin GOUTAL termine en rappelant que le Collectif a également été sollicité par une association promouvant le prolongement de la ligne du métro.

Prolongement du métro L1 N'oubliez pas de participer !



Enquête publique :

Du 31 janvier au 2 mars

Toutes les suggestions sont permises

2 au 17 février au centre administratif Altais

1er mars à la maison de quartier du Grand Air

Florin GOUTAL invite donc tout un chacun à participer à l'enquête publique dans la mesure où, selon lui, la participation du Collectif à cette enquête fait sens.

Julien CONSALVI rappelle que l'enquête publique avait été remise en question, et que, suite aux vœux formulés lors d'un conseil municipal, la Ville a été heureuse de constater que ladite enquête avait été réactivée. Elle se déroulera donc du 31 janvier au mercredi 2 mars 2022 inclus, soit pendant 31 jours. Trois permanences du commissaire-enquêteur seront organisées sur Montreuil afin qu'il puisse procéder au recueil des avis des habitants, dont deux à Altais et une au Centre social du Grand Air. Les habitants pourront communiquer leur avis sur papier, mais également par voie numérique. Il leur sera adressé, via les Conseils de quartier, une information à cet effet, étant précisé que l'avis saisi par le commissaire-enquêteur ne sera enregistré que s'il a lieu dans le temps de l'enquête. Selon Julien CONSALVI, il est vraiment important de se mobiliser et de manifester son intérêt pour le prolongement de la ligne 1 aux côtés des élus et des autres communes concernées. Il précise que le projet de prolongement de cette ligne 1 consiste notamment à développer les réseaux de connexion avec le Grand Paris Express et les RER, et à trouver une alternative à la voiture qui génère de plus en plus de désagréments en termes de sécurité..

Via le *chat*, O. STERN précise que ce prolongement de ligne concerne également les communes de Paris (75), Vincennes, Fontenay-sous-Bois (94), Montreuil et Neuilly-Plaisance (93). Il communique également les liens suivants : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/90437/579903/file/Annexes_arr%C3%AAt%C3%A9_prolongement_ligne1_m%C3%A9tro.pdf

L'adresse : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr

Et le lien : <http://prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net/>

Alain FABRE (ADUTEC) signale l'organisation d'une réunion le 27 janvier 2022 dans le secteur Bel-Air à côté de la pharmacie. Il insiste sur l'importance d'aller rencontrer le commissaire enquêteur et de consulter le dossier d'enquête.

Julien CONSALVI propose de transmettre au Collectif le calendrier stabilisé des différentes rencontres.

Julien ROMAN résume les principales suites à la présente réunion :

- Un arpentage sur la propriété en lien avec la GUP;
- Un recensement des réponses en termes de bâtiments scolaires réalisés par Yann LEROY;
- Nicolas MALLIER et le SGEP investigueront sur les problèmes de canalisations;
- Le Conseil de quartier sera informé de la réunion organisée prochainement par le Département s'agissant des pistes cyclables.

Florin GOUTAL remercie tous les participants pour leur écoute et leur contribution.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Julien ROMAN tient enfin à féliciter Florin GOUTAL pour la qualité de l'animation de cette réunion qui s'est particulièrement bien déroulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.